

Nouveau Chant français,
exécuté sur le premier
Théâtre français... le jour de
l'arrivée de S. A. R. Mgr le
Duc [...]

Anglemont, Édouard d' (1798-1876). Auteur du texte. Nouveau Chant français, exécuté sur le premier Théâtre français... le jour de l'arrivée de S. A. R. Mgr le Duc d'Angoulême. (Signé : E. d'Anglemont.). 1823.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.



NOUVEAU

CHANT FRANÇAIS,

EXÉCUTÉ AU PREMIER-THÉÂTRE-FRANÇAIS, PAR DÉRIVIS, LE JOUR DE L'ARRIVÉE
DE S. A. R. M^{SE} LE DUC D'ANGOULÊME

LORSQUE LOUIS, fier d'accomplir
Les vœux de l'Espagne opprimée
Aux rives du Guadalquivir
Envoyait sa fidèle armée,
Au descendant du BÉARNAIS
Il disait avec confiance :
Mon fils, va conquérir la paix :
Honneur, honneur au Roi de France !



Noble émule de Duguesclin,
Dans les champs témoins de sa gloire,
D'ANGOULÊME, sur son chemin,
A toujours trouvé la victoire.
A cet intrépide vainqueur
Ferdinand doit sa délivrance ;
L'Espagne lui doit son bonheur :
Honneur au Héros de la France !



Ye

37466

V+
Angoulême

Tandis qu'avidé de combats,
 Dans les plaines de l'Ibérie,
 BOURBON conduisait les soldats
 Dont s'enorgueillit la patrie ;
 Brûlant de suivre son époux,
 THÉRÈSE priait en silence :
 Le ciel a combattu pour nous :
 Honneur à l'Ange de la France !



Vous qui jadis fûtes l'appui
 Du trône des lis, et des belles,
 Si la mort les prive aujourd'hui
 Du secours de vos bras fidèles,
 Chevaliers vaillans et courtois,
 Si chers à notre souvenance,
 Nous vous retrouvons en D'ARTOIS :
 Honneur au premier Fils de France !



Fils de BERRY, si ton berceau
 S'éleva dans le sein des larmes,
 Tu reprends un éclat nouveau
 Dans le triomphe de nos armes :
 Formé par le vengeur des rois,
 A la valeur, à la prudence,
 Un jour tu soutiendras leurs droits :
 Honneur à l'Espoir de la France !

Ils avaient dit que nos drapeaux,
Déshérités par la victoire,
Toujours esclaves du repos,
Ne se couvriraient plus de gloire !
Mais sous un BOURBON, nos guerriers,
Déjà si grands par leur vaillance,
Se parent de nouveaux lauriers :
Honneur aux Enfants de la France !

E. D'ANGLEMONT.



